

LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ

Vue d'ensemble

Au Canada

- En dépit d'améliorations globales au chapitre des gains et des revenus des femmes par rapport à ceux des hommes au Canada, et de récentes initiatives en matière de politiques qui profitent aux personnes à faible revenu, le visage de la pauvreté demeure essentiellement féminin.
- Certains groupes sont plus vulnérables à la pauvreté que d'autres, y compris les mères seules, les femmes âgées qui vivent seules, les femmes autochtones, immigrantes et membres de minorités visibles ainsi que les femmes handicapées.
- Le *2000 Report Card on Women and Poverty* (bulletin de l'an 2000 sur les femmes et la pauvreté) du Centre canadien de politiques alternatives en vient à la conclusion qu'en dépit du fait que l'attention relativement à la pauvreté semble concentrée sur les enfants, il reste que le problème demeure féminin. Le rapport favorise une démarche plus globale face à la pauvreté comme celle envisagée par le rapport sur la pauvreté des Nations Unies en 1997 — qui examine comment la sécurité financière des femmes peut être minée parce qu'elles doivent concilier le travail rémunéré et les responsabilités familiales non rémunérées.
- Le Conseil national du bien-être social estime que le revenu du bien-être social en 1998 d'un parent seul avec un enfant variait entre 50 et 69 p. 100 du seuil de pauvreté.
- La question du logement et des sans-abri attire de plus en plus d'attention au Canada. Au cours des dernières années, on a souvent constaté que la population des sans-abri est plus jeune que par le passé et qu'elle compte de plus en plus de femmes seules et de familles sans-abri dirigées par une femme. Des études indiquent que le

problème des sans-abri chez les femmes a tendance à être caché, ce qui fait que ces femmes n'ont pas été dénombrées.

Dans le monde

- Il existe un lien étroit entre l'inégalité entre les sexes et la pauvreté, tout comme entre l'éradication de la pauvreté, le renforcement de l'autonomie des femmes et l'égalité entre les sexes. Les quatre pays qui occupent les derniers rangs de l'indice de l'égalité entre les sexes des Nations Unies se classent aussi aux derniers rangs sur le plan de la pauvreté humaine. Toutes les grandes conférences des Nations Unies des années 1990 ont insisté sur le lien direct entre le renforcement de l'autonomie des femmes et la réduction de la pauvreté.
- L'accès des femmes au crédit, aux services financiers, à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à d'autres ressources de production demeure inférieur à celui des hommes, ce qui contribue à leur pauvreté.
- Partout dans le monde, la pauvreté s'est accentuée dans les années 1990, alors que les économies se restructuraient pour rembourser les dettes et livrer concurrence sur le marché mondial. Ces tendances ont créé des possibilités additionnelles pour les femmes sur le marché du travail. Toutefois, la hausse de l'emploi n'a pas été accompagnée d'une hausse de l'égalité dans les emplois offerts aux femmes. Par exemple, plus de femmes que d'hommes travaillent dans le secteur non structuré de l'économie et occupent des emplois précaires, qui sont souvent moins bien rémunérés et qui offrent une protection sociale moins grande que les emplois du secteur structuré de l'économie.
- Les réductions dans les services financés par le gouvernement ont augmenté le temps que les femmes consacrent aux soins des enfants, des personnes malades et âgées, ajoutant ainsi à leur fardeau quotidien et réduisant leur disponibilité pour le travail rémunéré ou la



formation et les limitant davantage dans un marché du travail concurrentiel.

comparativement à 18 p. 100. (Conseil canadien de développement social (CCDS), 2000)

Éléments d'information

Au Canada

À moins d'indication contraire, les statistiques et données proviennent de Statistique Canada.

- En 1997, près de 5,2 millions de personnes au Canada vivaient dans des conditions de faible revenu. De ce nombre, 54,5 p. 100 étaient des femmes. Sur la population totale de femmes au Canada, 18,9 p. 100 étaient à faible revenu comparativement à 16,1 p. 100 des hommes.
- En 1997, le revenu de 56 p. 100 de toutes les familles monoparentales dirigées par une femme se situait sous le seuil de faible revenu, ce qui représente une légère amélioration par rapport au 57 p. 100 de 1980. Le pourcentage comparable pour les familles monoparentales dirigées par un homme en 1997 était de 24 p. 100.
- De tous les enfants qui faisaient partie d'une famille à faible revenu, 40 p. 100 vivaient avec une mère seule, ce qui correspondait à 13 p. 100 de tous les enfants de moins de 18 ans pour l'année en question.
- En raison des hausses aux programmes de soutien du revenu, l'incidence de faible revenu chez l'ensemble des femmes âgées est passée de 28 p. 100 en 1993 à 24,1 p. 100 en 1997 (14 p. 100 par rapport à 12 p. 100 pour les hommes). Par contre, la même année, 49 p. 100 des femmes âgées seules faisaient partie de la catégorie des faibles revenus comparativement à 33 p. 100 des hommes âgés seuls.
- En 1996, la principale source de revenu pour plus de 45 p. 100 des Indiennes de plein droit était les paiements de transferts gouvernementaux, près de deux fois le pourcentage pour les femmes non-Autochtones (26,2 p. 100).
- En 1995, le taux de pauvreté des femmes handicapées en âge de travailler (15 à 64 ans) était le double de celui des femmes non handicapées en âge de travailler : 36 p. 100

- En 1998, 60 p. 100 des jeunes fugueurs étaient des jeunes femmes de 12 à 17 ans. Un tiers des jeunes sans-abri étaient des femmes dont l'âge moyen était de 17 ans, alors que les deux tiers des autres fugueurs étaient des jeunes hommes âgés en moyenne de 18 ans. (CCDS, 1998)

Nota : Le seuil de faible revenu de Statistique Canada n'est pas le seuil officiel de pauvreté. Il s'agit du point où la portion du revenu consacrée aux aliments, aux vêtements et au logement est supérieure de 20 points de pourcentage à la moyenne. En 1997, le seuil était de 55 p. 100 du revenu dans un grand centre urbain, 17 409 \$ pour une personne seule, 21 760 \$ pour un couple et 32 759 \$ pour une famille de quatre personnes.

Dans le monde

- Le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté — gagnant moins de 1 \$US par jour — est passé de 1,2 milliard en 1987, à 1,5 milliard aujourd'hui. Si la tendance actuelle se maintient, il atteindra 1,9 milliard en 2015. (*Rapport de la banque mondiale 1999-2000*)
- La croissance de la participation des femmes au marché du travail depuis 1980 a été sensiblement plus élevée que celle des hommes dans pratiquement toutes les régions du monde sauf en Afrique. De plus, dans la plupart des régions du monde une part importante de la croissance totale de la population active est attribuable à la croissance du travail des femmes. (*Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, Les rôles de l'emploi et du travail dans l'élimination de la pauvreté : renforcement des moyens d'action et promotion de la femme, E/1999/53*)
- Le nombre de personnes pauvres en Asie du Sud s'est accru de 10 p. 100 entre 1987 et 2000, la crise financière régionale y ayant joué un rôle de premier plan. Au cours de la première moitié des années 1990, le nombre de pauvres en Amérique latine et dans les Antilles a augmenté au rythme d'environ 3 millions par année. En Afrique subsaharienne, 51 p. 100 des personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté. (*Banque mondiale, op. cit.*)

- La proportion de femmes pauvres n'a pas changé par rapport à celle des hommes depuis le début des années 1990; 70 p. 100 des pauvres du monde sont toujours des femmes et des enfants. (Site Web d'UNIFEM, 2000)
- L'égalité économique entre les sexes devrait favoriser la croissance économique globale. On estime, en Afrique, que l'inégalité entre les sexes en ce qui touche les possibilités d'emploi a été responsable, entre 1960 et 1992, d'une réduction annuelle de la croissance du capital de l'ordre de 0,7 p. 100. Le calcul de la discrimination sexuelle dans les possibilités économiques et la rémunération contribuerait à augmenter le revenu des femmes et le PIB. (Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, *Les rôles de l'emploi et du travail dans l'élimination de la pauvreté : renforcement des moyens d'action et promotion de la femme*, E/1999/53)
- Dans beaucoup de pays en développement et d'économies en transition, des stratégies visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises peuvent favoriser la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Vers l'égalité

Au Canada

- Diverses mesures ont été mises en place par le gouvernement du Canada afin de réduire la pauvreté et l'inégalité économique des femmes. Il s'agit de mesures comme la réforme des pensions alimentaires pour enfants, des mesures législatives sur l'équité en emploi et la parité salariale, les prêts pour étudiantes et étudiants, des déductions fiscales pour les frais de garde d'enfants et le soin d'autres personnes à charge, des prestations de maternité et parentales et des programmes pour contrer le harcèlement sexuel et la violence à l'endroit des femmes.
- La Prestation nationale pour enfants a été mise en place en 1998 afin d'aider les familles à faible revenu et réduire l'incidence de la pauvreté chez les enfants. Environ la moitié des bénéficiaires de la Prestation sont des familles monoparentales dirigées par une femme. L'autre moitié des bénéficiaires sont des familles biparentales.
- Les dépenses nationales au chapitre des prestations de maternité et parentales dans le cadre de l'assurance-emploi s'élevaient à 1,2 milliard de dollars en 1998-1999. Ce montant sera augmenté de 900 millions de dollars par année lorsque le programme amélioré de prestations de maternité et parentales, qui prévoit des prestations pour une période pouvant atteindre un an, entrera en vigueur en 2001.

Dans le monde

- Des politiques favorisant l'éradication de la pauvreté des femmes, par la promotion de l'emploi, d'activités rémunératrices et l'amélioration des services sociaux de base et des systèmes de sécurité sociale sont définis dans le cadre des plans nationaux d'action de 56 pays, pour la mise en oeuvre du *Programme d'action* de Beijing.
- La pierre angulaire du programme canadien d'aide au développement est l'aide dispensée aux pays en développement en vue de réduire la pauvreté.
- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie des programmes de microfinancement au Cameroun pour permettre à des coopératives d'économie et de prêts qui appartiennent à des femmes et qui sont dirigées par elles, de consentir des prêts à des femmes en milieu rural. Dans le cadre du programme, des services professionnels en matière de gestion du microfinancement sont fournis aux coopératives qui ont accordé plus de 500 prêts pour diverses entreprises locales.
- Un projet d'offre de services professionnels, qui aide le ministère russe du travail à mettre au point des politiques pour inciter les employeurs à embaucher et à maintenir en fonction des femmes, est appuyé par l'ACDI, alors qu'un autre projet appuie des programmes spéciaux d'aide pour les femmes dans des centres locaux d'aide aux entreprises partout au pays.